


# Retirer la saisie des IBAN des gestionnaires de la comptabilité et de la paye

## Prérequis

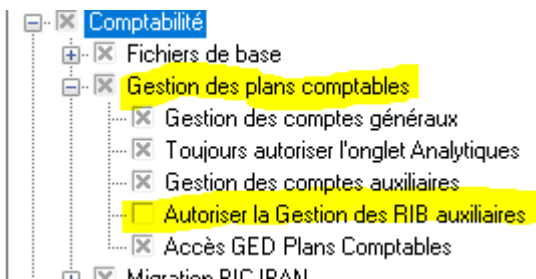
Etre administrateur EIG et avoir accès au configurateur EIG .

## Comment procéder ?

Ouvrir le configurateur EIG et aller dans l'onglet "Profils",

### Comptabilité

Dans le profil "Applications" des gestionnaires de comptabilité, dans la partie "Gestion des plans comptables", décocher "Autoriser la gestion des RIB auxiliaires" :

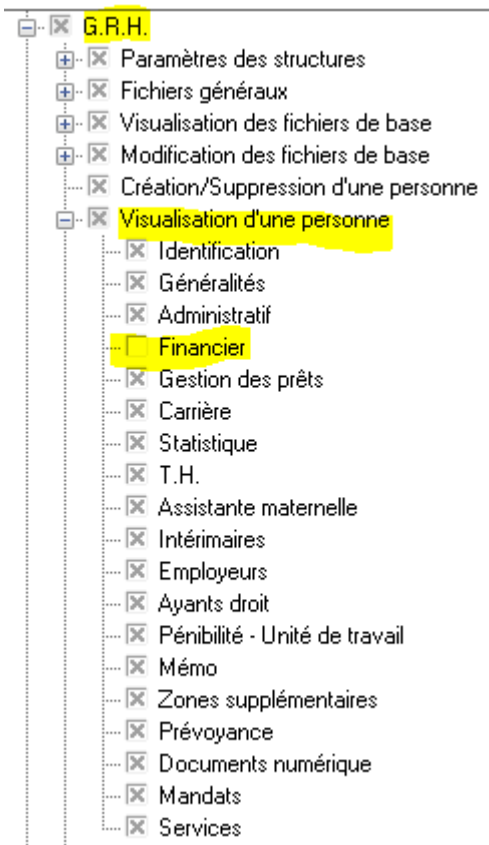


### GRH

Dans le profil "Applications" des gestionnaires de paye, dans la partie "Modification d'une personne", décocher "Financier" :

- G.R.H.
- Paramètres des structures
- Fichiers généraux
- Visualisation des fichiers de base
- Modification des fichiers de base
- Création/Suppression d'une personne
- Visualisation d'une personne
- Modification d'une personne
  - Identification
  - Généralités
  - Administratif
  - Financier
  - Gestion des prêts
  - Carrière
  - Statistique
  - T.H.
  - Assistante maternelle
  - Interimaires
  - Employeurs
  - Ayants droit
  - Pénibilité - Unité de travail
  - Mémo
  - Zones supplémentaires
  - Prévoyance
  - Documents numérique
  - Mandats
  - Services

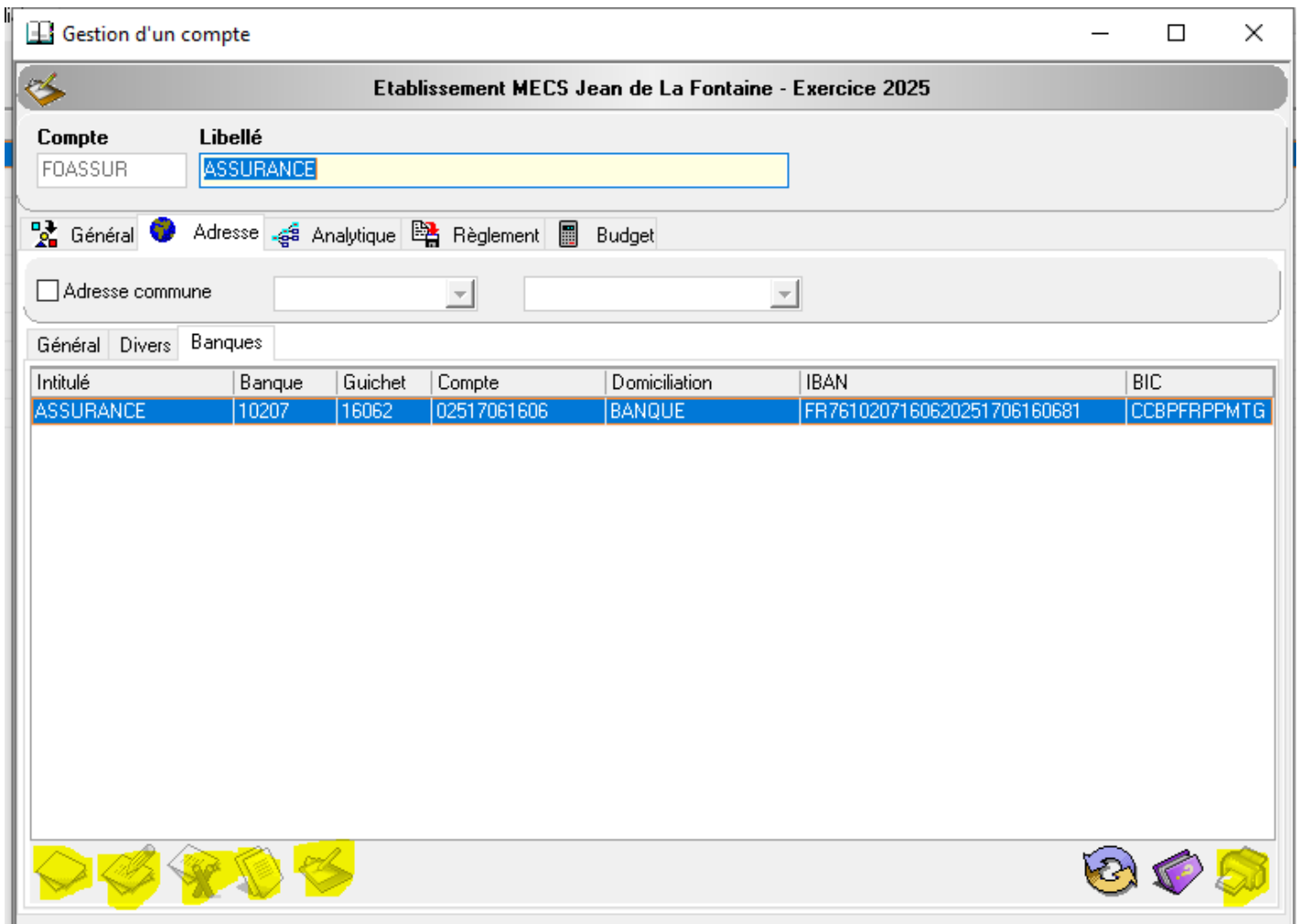
Dans la partie "Visualisation d'une personne", il est également possible de décocher la même option. Mais, le gestionnaire de paie ne peut pas s'assurer que l'IBAN est correct :



## Résultat

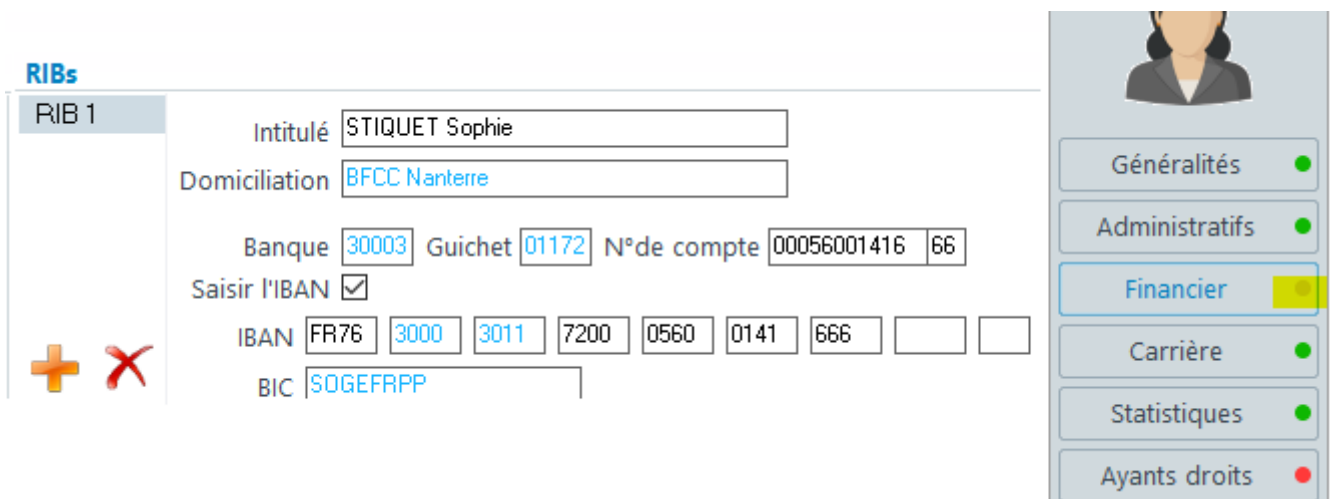
## Compabilité

La personne peut toujours consulter le compte fournisseur mais les boutons d'actions sont grisés :



## GRH si la personne a toujours la visualisation de l'IBAN

Le fait de laisser la case "Financier" de la "Visualisation de la personne" cochée permet au gestionnaire de paie de constater que l'IBAN est correctement saisi :



## GRH si la personne n'a plus la visualisation de l'IBAN

L'option n'est pas proposée. En cas d'erreur, c'est lors de la génération du virement que le gestionnaire constate que l'IBAN est correctement saisi ou pas :

Généralités	●
Administratifs	●
Carrière	●
Statistiques	●
Ayants droits	●
Employeurs	●
Unité de travail	●
Zones comp.	●
Mémo	●
Mandats	●
Services	●

---

Revision #3

Created 16 June 2025 14:52:09 by Jean François KERSERHO

Updated 5 August 2025 07:17:09 by Jean François KERSERHO